

Pour dépôt à la consultation publique sur le projet municipal de véhicules en libre-service

Commission sur le transport et les travaux publics

2 octobre 2014

Réflexions

Étant donné que la gestion des espaces à vignettes réservés aux résidents d'un secteur se fait souvent selon un équilibre fragile dans certains endroits due à une demande importante de stationnement (secteur commercial, scolaire, culturel,..), il serait bien que les arrondissements puissent identifier des secteurs ouverts pour les VLS et des secteurs non ouverts. Je considère que l'ouverture de toutes les zones vignettes réservées aux résidents pour les VLS, sans discernement, pourrait causer des problèmes dans la gestion du stationnement des résidents.

Un collant pourrait être placé sur les panneaux de signalisation à cet effet.

Céline Forget

Conseillère d'arrondissement

Outremont, Montréal